

# LA Gazette

Bulletin d'information municipal de la Commune de REMELFING

[www.remelfing.fr](http://www.remelfing.fr)

N°75 - Juin 2017



**Conseil Municipal** 2-3

L'Edito du Maire  
Compte administratif 2016

**Les actualités** 4-5

Agenda - En bref

**Réalisations** 6-8

**Rémelfing Sulzbach** 9

**Rémelfing au fil du temps** 10

**Evénements** 11-14

**Associations** 15-23

**Vie leloca** 24



## EVENEMENTS

**FESTIVAL REM 8<sup>ème</sup> édition**

**Marché aux puces**

# ► CONSEIL MUNICIPAL



## EDITO

Chers Habitants,

Lors du vote du budget, le conseil municipal a décidé de baisser le taux des taxes d'habitation, foncière et foncière non bâtie et ce, malgré la baisse des dotations de l'État.

Cette baisse est liée à la fusion entre la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et la Communauté des Communes de l'Albe et des Lacs.

Les nouveaux taux ménages pour la CASC changent. Ces nouveaux taux résultent d'une part, du maintien des produits des anciens EPCI au profit de cette nouvelle intercommunalité, et d'autre part, du transfert de l'ancienne part départementale de la Taxe d'Habitation dans le cadre du passage de la fiscalité additionnelle à la fiscalité professionnelle unique. Cette harmonisation de taux sur le territoire a été effectuée tout en recherchant la neutralité fiscale et financière pour le contribuable et les communes membres. Pour garantir cette neutralité dans notre budget communal, nous proposons de baisser les taux appliqués dans notre commune. Les pertes de recettes fiscales seront compensées, selon les situations, soit par une augmentation du versement de l'attribution de compensation, soit par une baisse de l'actuel reversement de l'attribution de compensation, si la commune est contributrice.

Taxe d'habitation	:	13,51 % passe à 13,23 % (-0,28 %)
Taxe foncière bâtie	:	14,86 % passe à 14,64 % (-0,22 %)
Taxe foncière non bâtie	:	42,70 % passe à 42,44 %. (-0,26 %)

Les travaux de création du lotissement ont démarré par le défrichage et la valorisation du bois en « bois énergie ». Ils se sont poursuivis par les fouilles archéologiques préventives qui se sont révélées négatives, aucun vestige n'ayant été trouvé. Les travaux de viabilisation ont été attribués aux entreprises TPDL et SAG VIGILEC pour un montant de 2 110 523,26 € TTC. Le chantier démarrera après le 15 août par la création du réseau d'assainissement.

Nous avons également attribué le marché de pose de la clôture autour du terrain que nous venons d'acheter à la SNCF, et celui des travaux de rénovation de la toiture de l'école maternelle. La rénovation de notre patrimoine immobilier se poursuivra au second semestre.

Notre village a une fois de plus accueilli des milliers de visiteurs lors de la 8ème édition du festival REM, et lors du marché aux puces. Notre partenariat avec la ville de SULZBACH SAAR se construit et grandit grâce à l'implication du conseil municipal et des associations. Un grand bravo pour ce bel élan de citoyenneté et d'appartenance européenne.

Notre prestataire, les PEP 57, proposera un accueil de loisirs pour tous les enfants de 3 à 12 ans, du 10 au 28 juillet de 7h30 à 18h00, au local périscolaire rue de Nancy.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé et de très bonnes vacances.

Hubert BOURING

*Maire de Rémelfing,  
Vice-président de la Communauté  
d'Agglomération Sarreguemines Confluences*

La gazette, bulletin d'information édité par  
la commune de Rémelfing

**Directeur de la publication :**

Hubert BOURING, Maire

**Crédits photos**

Commune de Rémelfing

**Maquette et Impression :**

SFcréaprint - Sarreguemines

Tirage : 700 exemplaires

# ► CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Principales opérations d'investissement réalisées en 2016 (TTC)

### FUNCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
- Charges à caractère général (dépenses de fonctionnement)	294 851,99 €	
- Charges de personnel (traitements, cotisations)	258 009,20 €	
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus et cotisations, subventions)	66 102,69 €	
- Charges financières (remboursements frais financiers sur emprunt)	26 096,94 €	
- Charges exceptionnelles (titres annulés)	308,59 €	
- Opérations d'ordre entre section	87 646,50 €	
- Atténuations de charges		22 203,19 €
- Redevances (occupation domaine public, location chasse, refacturation de charges)		55 370,97 €
- Impôts et taxes (contributions directes, taxes foncières, taxe d'habitation)		595 497,37 €
- Dotation – subventions – participations (dotation globale de fonctionnement, participations et subventions)		114 731,39 €
- Autres produits de gestion courante (locations)		53 795,63 €
- Produits financiers (intérêts parts sociales)		17,50 €
- Produits exceptionnels (cession immobilière)		89 986,09 €
<b>TOTAL</b>	<b>733 015,91 €</b>	<b>931 602,14 €</b>

### INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
- Travaux d'aménagement bas du village	386 700,41 €	
- Rénovation bâtiment 15 rue de Nancy - SESSAD	168 841,94 €	
- Subventions d'investissement		
Sobriété de l'éclairage public		10 000,00 €
Amende de police centre village		11 690,00 €
Fonds de concours centre village		84 000,00 €
Article 8 bas du village tranche conditionnelle		25 000,00 €
Éclairage public bas du village tranche conditionnelle		5 000,00 €
DETR Sessad 15 rue de Nancy		27 900,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>555 542,35 €</b>	<b>163 590,00 €</b>

### Prévisions des principales opérations d'investissement 2017

- Travaux bâtiment 15 rue de Nancy SESSAD	125 000,00 €	- Mise aux normes accessibilité handicapés	65 000,00 €
- Achat terrain SNCF	250 000,00 €	- Rénovation des bâtiments communaux	210 000,00 €
- Clôture terrain SNCF	30 000,00 €		
- Sécurisation rue de Sarreinsming	50 000,00 €		

# ▶ LES ACTUALITÉS

## AGENDA

### Les dates à retenir

#### JUILLET

14.07.2017 Fête Nationale au Château

#### NOVEMBRE

26.11.2017 Marché de Noël

#### DÉCEMBRE

10.12.2017 Fête de Noël des Personnes Âgées

## EN BREF

### Décoration de Pâques réalisée par nos agents techniques



### Inscription sur les listes électorales

Les personnes venant habiter dans la Commune sont priées de venir se faire inscrire en mairie (fichier domiciliaire) et sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2017.



### Sapeurs pompiers

Le Chef de Centre vous remercie pour l'accueil réservé lors de la vente des calendriers.

Pour rejoindre le Corps des Sapeurs Pompiers (âge de recrutement : 16 ans) ou pour plus d'informations, merci de bien vouloir contacter le Chef de Centre de Rémelfing.

SONNICK Claude

13, rue des Roses - 57200 REMELFING

Tél : 03 87 28 18 86

### Benne à déchets verts

LA BENNE A DÉCHETS EST OUVERTE DEPUIS AVRIL 2017.

Elle se situe dans la rue du Stade à côté des parkings.

Elle est réservée uniquement aux habitants de la Commune.

Elle est ouverte :

les mercredi et samedi de 14 H 00 à 17 H 00 sauf jours fériés d'avril à septembre.

Seuls les déchets verts et branchages d'une longueur inférieure à 2,5 mètres et d'un diamètre inférieur à 200 mm sont acceptés.

Les déchets exclus sont tous les autres déchets fermentescibles et non fermentescibles comme les déchets de cuisine, les pots en terre cuite ou en plastique, les sacs en plastique, les emballages alimentaires, la terre, les gravats, les produits dangereux et polluants, les métaux, le bois traité et les palettes.



### Bois

Les inscriptions pour les fonds de coupe de bois pour l'année 2018 sont à faire en Mairie avant le **31 octobre 2017**.



### Ramassage d'objets encombrants

Le prochain ramassage des objets encombrants se fera le **jeudi 20 juillet 2017**. Prière de sortir les objets avant 5 heures du matin.

### Recensement militaire

Le recensement militaire s'effectue en Mairie du domicile durant l'année dès 16 ans.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- le livret de famille des parents
- une pièce d'identité en cours de validité

# INAUGURATION DE L'ANCIENNE MAIRIE RÉHABILITÉE POUR ACCUEILLIR DES ENFANTS AUTISTES SUIVIS PAR LE SESSAD ENVOL LORRAINE



## Coût des travaux

Coût des travaux (HT)	203 715,17 €
Subvention FEADER (Gal Leader)	50 000,00 €
Subvention DETR	93 000,00 €
Subvention Parlementaire	4 000 €
Subvention CASC Fonds de concours (mise en accessibilité)	5 000 €
Reste à la charge de la commune	51 715,17 €

L'ancienne mairie réhabilitée pour accueillir des enfants autistes suivis par le SESSAD Envol Lorraine a été inaugurée le 17 mars 2017

par  
**Hubert BOURING**  
 Maire de Rémeling  
 Vice-président de la CASC

et  
**Michèle FRANOZ**  
 Présidente de l'association  
 ENVOL LORRAINE

en présence de

**Christophe SALIN**  
 Sous-préfet de l'arrondissement  
 de Sarreguemines

**Céleste LETT**  
 Député-maire  
 de Sarreguemines

**François GROSDIDIER**  
 Sénateur-maire  
 de Woippy

**Roland ROTH**  
 Président de la CASC  
 Président du SMAS

Ce projet a été cofinancé et soutenu par



# ► AU COIN DE VOTRE RUE

## PRINCIPALES RÉALISATIONS du 1<sup>er</sup> semestre 2017

Étude des consommations  
d'énergie de la commune  
réalisée par le conseiller en  
énergie partagé (CEP) de la  
CASC



Remplacement  
de la chaudière de la Mairie



Coût des travaux effectués  
par l'entreprise Gabriel Jeannot :  
15 180,00 € HT soit 18 216,00 € TTC

Balade thermique au centre village le 13 décembre 2017



CONFORT LOGEMENT ÉCONOMIE

Communauté  
d'Agglomération  
Sarreguemines  
Confluences

TROP CHAUD  
DANS VOTRE  
LOGEMENT ?

30°C

Il existe  
des solutions  
durables !

Isolation par l'extérieur  
isolation de la toiture...

25°C

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ LE SERVICE CLÉ  
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences  
99 rue du Maréchal Foch 57200 Sarreguemines • Tél. 03 87 28 30 36  
service.cle@agglo-sarreguemines.fr • www.agglo-sarreguemines.fr

AVEC LE SOUTIEN DE  
climaxion  
GrandEst

## Travaux d'élaboration du PLU

### REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS EN PLAN LOCAL D'URBANISME

La municipalité a organisé sa première réunion publique relative à la révision du plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme (PLU) à la salle du Château le mardi 28 mars 2017.

Elle s'est tenue en présence d'une vingtaine de personnes, sous la présidence de M. BOURING Hubert, Maire. L'exposé des opérations a été mené par Mme KRIEGEL du bureau d'études Ecolor.

Le diagnostic communal, les enjeux ainsi que le projet d'aménagement et de développement durable ont été identifiés. Les documents présentés et explicités sont disponibles en mairie où ils peuvent être consultés. Un registre de concertation est ouvert permettant d'y faire figurer les observations, avis et remarques.

Une seconde réunion publique présentera notamment les zonages proposés.



## Travaux de rénovation de la cuisine du logement communal réalisés par nos agents communaux



## Travaux de rénovation et création de mobilier à l'école maternelle par nos agents communaux



## Travaux au lotissement «Les Hauts de Sarre»

### TRAVAUX DE DEFRICHAGE

Les travaux de défrichage des terrains du lotissement « les Hauts de Sarre » ont été effectués par l'entreprise Régis FRANCK pour un montant de 9 000 ,00 € H.T. soit 10 800,00 € T.T.C. Les arbres et haies ont été transformés et valorisés en bois énergie.



## Fouilles archéologiques réalisées par L'INRAP

Selon le rapport de diagnostic de l'INRAP, aucun vestige archéologique nécessitant une fouille archéologique préventive n'a été observé dans l'emprise des terrains sondés et aucune contrainte archéologique ne s'oppose désormais au démarrage des travaux.







# COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : RÉMELFING-SULZBACH

GRENZÜBERSCHREITENDE KOOPERATION: REMELFING - SULZBACH

Par/Von : Daniel SCHMIT / Wolfgang WINCKLER

## NOS REUNIONS DE TRAVAIL : REMELFING - SULZBACH

Pendant ces réunions, des projets communs sont proposés. L'ambiance est détendue et constructive ...

### La périodicité de nos réunions

Les réunions de travail ont lieu tous les 2 mois en alternance (selon un planning établi en avance) à Rémelfing ou à Sulzbach.



Le 21 Mars 2017, De gauche à droite : Wolfgang WINKLER, Michael ADAM (Maire de Sulzbach), Stefanie BUNGART-WINCKERT, Hubert BOURING, Daniel SCHMIT



Le 10 Mai 2017, De gauche à droite : Wolfgang WINKLER, Daniel SCHMIT, Renate SCHIEL-KALLENBRUNNEN, Hubert BOURING, Anne ALLENBACH, Sandrine FRANCOIS, Stefanie BUNGART-WICKERT, (Absent sur la photo : Isidore DE ZORZI)

### Nos dernières rencontres à Sulzbach :

Le 10 Juin 2017 : Soirée détente à Sulzbach avec la Ville Arc-et-Senans du Jura (avec laquelle est jumelé Sulzbach) : Une délégation de Rémelfing a été conviée à participer à cette soirée conviviale.



Article paru dans le "Sulzbacher Umschau" : Eine Partnerschaft mit ruhiger Hand



### Die Künstlerinteressengemeinschaft Sulzbach und die Künstlergemeinschaft in Rémelfing festigen ihren Austausch

(...) "Das Treffen bei den Rémelfingern war gleich so herzlich und angenehm, da hat sich eine Freundschaft entwickelt.", so Jürgen Knieling hierzu. Gleich hatte man sich im Sommer 2016 bei dem KIS-Freilichtmal-Event um Schnappachs Ausflugslokal Bayrisch Zell wieder verabredet. Dieses Jahr wird man bei diesem traditionellen "Monmartre-Feeling" rund ums Bayrisch Zell Schulter an Schulter an den Stafeleien stehen. Nun war die französische Malgruppe namens "Peinture Création" mit Gruppenchefin Rosetta DE ZORZI und Rémelfings Bürgermeister Hubert BOURING, anlässlich der Eröffnung der "Kunst-Mai-le" der Stadt nach Sulzbach gereist. Die Schaufensterausstellung in der Sulzbachtalstrasse Jährt sich die vierte Mal und ist eine Idee der KIS. " Die Rémelfinger machen diesmal mit. Ihre Bilder sind im Kompass ausgestellt. Sie haben hier am Vernissagenort einen Ehrenplatz bekommen", meint Thome lachend. Bei einem Schaufenster-Spaziergang entlang der Kunst-Mai-le ging man mit den französischen Freunden progressiv in neue Planungen.(...)

# ► REMELFING AU FIL DU TEMPS

**A**u lendemain de la 8ème édition du Festival REM, qui une fois encore a connu un véritable succès, il nous semblait important de parler du dynamisme de notre village, de ses associations et de tous ceux qui les font vivre.

Même si le milieu associatif vieillit et voit le nombre de ses bénévoles diminuer, il reste encore très actif au sein de notre commune.

En effet, actuellement, Rémelfing compte pas moins de 17 associations qui œuvrent toutes pour le dynamisme de notre village et de ses habitants, en proposant aux petits comme aux grands de multiples activités.

Cette volonté de faire vivre notre village ne date pas d'hier puisque dès la fin du 19ème siècle, Rémelfing a pu recenser ses premières associations dont certaines subsistent encore.

« Le Corps des Sapeurs-pompiers » par exemple, dont la constitution semble remonter à 1884. En effet, malgré de nombreux hauts et bas, cette association continue à traverser le temps et à venir en aide aux habitants !



L'année 1928 voit quant à elle, la naissance de la « Société des aviculteurs et des éleveurs de chèvres » qui deviendra très vite notre « Syndicat des Arboriculteurs et Distillateurs » que tout rémelfingeois



connaît et côtoie, notamment pour son concours des maisons fleuries et ses délicieux breuvages présents chaque année à notre traditionnel Marché de Noël.

N'oublions pas non plus notre « Club du 3ème âge » qui fête, cette année, ses 42 ans, la Fanfare St Pierre (anciennement « Clique des Sapeurs-pompiers ») dotée de ses uniformes bleu azur et le club de football qui frappa son premier ballon en 1922.

Enfin, notre petit retour en arrière serait incomplet si nous n'évoquions pas les sports d'hiver et d'été à Rémelfing. En effet il était difficile pour nos aïeuls de partir skier ou se baigner. Alors, c'est à Rémelfing même que nos ancêtres dévalaient le Reeberg, le Galgenberg et les rues de Siltzheim, de Nancy et du 8ème Zouaves en luge. Certains se remémorent sans doute encore les nombreuses glissades sur le canal gelé ! De même pour l'été : que de souvenirs sur les plages de la « Grosswies », notre Côte d'Azur à nous !

Et oui ! Le temps passe...mais pas notre besoin de nous amuser et de nous distraire, même si nos loisirs d'hier ne sont plus forcément ceux d'aujourd'hui.

Alors à vous tous, Rémelfingeois et Rémelfingeoises, n'attendez pas que vos associations de proximité disparaissent ! Faites vivre votre village, participez activement à tout ce qui vous entoure ! Nous comptons sur vous pour que ce dynamisme ne s'essouffle pas et continue à traverser le temps !

# ▶ EVENEMENTS

VŒUX DU MAIRE LE 7 JANVIER 2017



3<sup>ÈME</sup> CHASSE AUX OEUF  
LE 17 AVRIL 2017



UNE ROSE, UN ESPOIR  
LE 29 AVRIL 2017



MARCHE DU MUGUET  
LE 1<sup>ER</sup> MAI 2017



# ▶ EVENEMENT

## 8ÈME EDITION DU FESTIVAL REM LE 3 JUIN 2017



Crédit Photos:  
Sandrine KIEFFER et Christian WALCK



**▶ EVENEMENT**

**MARCHÉ  
AUX**

**PUCES 18 JUIN 2017**



# ▶ ASSOCIATIONS

## CLUB DU 3<sup>ÈME</sup> AGE

### Le comité

<b>Président :</b>	Roland FOSSE
<b>Vice présidente :</b>	Sandrine HEINZE
<b>Trésorière :</b>	Annie MULLER
<b>Secrétaire :</b>	Laetitia FOSSE
<b>Assesseurs :</b>	Pierrette HAMM René HAMM Annie LAMBERT Martine ZWING Jean SCHAEFER Christiane SCHMIDT



**Tous les lundis**, le groupe K-danse du 3<sup>ème</sup> âge fait ses répétitions de danse de 16h à 18h au château.

**Tous les mardis de 14h à 18h**, les membres se retrouvent pour des rencontres ordinaires (jeux, gâteau, café).

Le club compte actuellement 72 membres et toutes les personnes souhaitant passer des après-midis dans un club chaleureux à l'écoute de ses membres est la bienvenue. Le club est ouvert à tous sans limite d'âge.

**Pour tous renseignements**, contacter le président **M FOSSE ROLAND** au **06-88-89-75-19** ou rejoignez- nous au château.

Le club en plus des rencontres ordinaires organise des sorties repas, célèbre les traditionnels anniversaires trimestriels et participe au marché de Noël.

## FANFARE ST-PIERRE



# ATELIER PEINTURE-CRÉATION



Chaque année au mois de mai, la commune de Sulzbach s'associe aux peintres du KIS pour organiser un embellissement artistique de la rue principale de la ville, en exposant des tableaux dans les vitrines des magasins. Cette opération visant à promouvoir l'art pictural a lieu sous la direction de Werner THOME, artiste peintre, et en coordination avec Jurgen KNIELING.

Pour cette édition, les membres de l'association «Peinture Création» ont été invités à y participer en exposant une vingtaine de tableaux. Le vernissage de cette exposition recensait en tout 24 artistes en présence des maires de Sulzbach et Rémelfing ainsi que les peintres exposants.

Toujours dans cet esprit d'échange transfrontalier, le dimanche 28 mai, les peintres de Rémelfing se sont rendus au Gasthaus Bayrisch Zell à Sulzbach - Schnappach, pour exposer leurs réalisations et surtout, peindre en plein air par une belle journée ensoleillée. Les artistes ont ainsi pu montrer leur méthode de travail aux visiteurs venus admirer les tableaux des membres ainsi que ceux des peintres du KIS.

Enfin, une exposition commune au Salzbrunnenhaus est déjà programmée pour le mois d'octobre et les tableaux représenteront les deux communes vues par les deux groupes de peinture.



# CASSIOPÉE

La chorale Cassiopée clôture la saison 2016/2017 avec beaucoup de mérite puisque les jeunes choristes ont donné pas moins de 8 représentations depuis le mois de septembre. L'année s'est finie en beauté avec le concert «LA clé des chants» qui a eu lieu le 14 mai et un tour de chant à Dieffenbach-les-Puttelange le 25 juin. Les choristes ont également profité du beau temps pour faire un lavage de voitures à Rémelfing le dimanche 23 avril et une douzaine de bénévoles ont aidé lors du dernier Festival REM. L'agenda pour la saison 2017/2018 est déjà bien rempli et tous les membres auront du pain sur la planche, après une pause estivale bien méritée.

Amanda DE ZORZI,  
Présidente de Cassiopée.





# FAN WRESTLING CONTACT 57



La 4<sup>ème</sup> nuit du catch à Rémelfing a rassemblé près de 350 personnes cette année, 5 combats masculins dont un match pour le titre de la Fédération Européenne de Catch Sportif entre Darkmondo le colosse Belge et Joyce Colt Herrmann originaire de Sarreguemines qui ont enflammé la soirée pendant près de 2h de show.

Le comité tient à remercier l'Interassociation de Rémelfing pour son soutien et le public de plus en plus nombreux à chaque édition.

Vu le succès grandissant de cette manifestation, nous organiserons la 5<sup>ème</sup> nuit du catch le 19 mai 2018 sous le chapiteau le lendemain du festival REM.

Le président, Joyce «COLT» HERRMANN

## INTERASSOCIATION

### Le Mot du Président

« La 8<sup>ème</sup> Edition de notre Festival REM vient de s'achever.

Vous trouverez les photos en pages centrales de cette Gazette.

Merci encore aux photographes : **Mme KIEFFER Sandrine et M.WALCK Christian**, nos reporters du jour.

Je remercie TOUS les bénévoles, qui ont œuvré sans relâche afin que cette édition se déroule sans anicroches et soit un succès. Malgré une prévision météorologique des plus exécrable, le temps a été plutôt clément, même si la pluie s'est invitée en fin de soirée.

Le public, quant à lui, est venu en nombre, fidèle, comme à l'accoutumée.

Le débriefing de cette édition a été fait Jeudi 29 Juin.

Nous avons passé en revue les différents postes (restauration, buvettes, logistique...) et sommes unanimes à dire qu'il y a encore des améliorations à apporter.

J'ose espérer que ce beau Festival puisse continuer à exister. Il s'est ancré au fil des années dans le paysage culturel du Pays de Sarreguemines et de sa région. Il est même connu bien au-delà de nos frontières ! Il ne pourra continuer à exister sans l'aide des partenaires/sponsors et ni celle des démarcheurs et évidemment ni sans celle des nombreux bénévoles. Un appel est d'ores et déjà lancé aux « nouveaux bénévoles. »

Consultez dès à présent le nouveau site du Festival REM. Les bénévoles pourront s'inscrire en ligne et trouver toutes les informations utiles. (Photos des éditions passées, inscription de nouveaux groupes de musique...)

<https://www.festivalrem.eu>

La **Remise du chèque** à l'association « **Agir Ensemble** », une partie des bénéfices du Festival, est prévue **Vendredi 08 Septembre 2017 à 18 h 30 dans la salle du bas du Château.**

Daniel Schmit

Citation qui traduit l'esprit du Festival :

« L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie » (Goethe)



# UNION SPORTIVE DE RÉMELFING

## UNE NOUVELLE SAISON VIENT DE DÉMARRER ET LE CLUB N'AURA PAS ENGAGÉ D'ÉQUIPE SENIOR.

**C**omme vous aurez pu le constater par vous-même, le club n'aura pas engagé d'équipe seniors pour cette saison. Les quelques joueurs seniors restant auront joué avec Sarreinsming pour qu'ils puissent malgré tout continuer à jouer au football.

Le club reste bien évidemment affilié à la Fédération car nous comptons toujours les licenciés jeunes qui évoluent sous le groupement Avenir Val de Sarre dans les différentes catégories (U6 à U15).

C'est sous une belle journée printanière (le 1er avril dernier), que le plateau de football d'animation s'est déroulé sur les installations de la commune. Pas moins de 50 joueuses féminines des catégories U6 à U10F ont pris possession des lieux. Les clubs de Beausoleil, Sarreguemines, Entente Pays de Bitche, Entente Jeunesse Est Moselle, sans oublier bien sûr nos filles d'Avenir Val de Sarre ont participé à ce plateau avec parfois plusieurs équipes engagées.

Chaque équipe aura ainsi pu faire 5 matchs de 8 minutes, ce qui représente la durée du temps de jeu maximale autorisée pour ces catégories. Surtout qu'il faut garder à l'esprit que la taille d'un terrain est de 15 x 25m et chaque équipe n'est composée que de 4 joueuses (gardien y compris).

Et après l'effort, petits et grands ont pu se retrouver autour d'un goûter bien mérité.

Parallèlement à cela, le club aura néanmoins participé aux différentes manifestations telles que Marché de Noël, Festival REM, Marché aux puces.



Une réunion sera programmée pour l'avenir des seniors et tous les joueurs ou anciens joueurs « du village » qui souhaitent participer à ce challenge pour redémarrer une équipe seront les bienvenus. Une information paraîtra via le canal de communication traditionnel et peuvent déjà se faire connaître et nous contacter :

Usremelfing.foot@orange.fr ou au 06.42.25.31.83

Philippe Schmidt  
Président US Rémelfing



# LES VÉTÉRANS

## Une nouvelle dynamique en marche...

Pour cette nouvelle saison conjointe avec nos voisins de Siltzheim, on ne peut que se réjouir du fait de pouvoir continuer ensemble notre bout de chemin.

Nombreux étaient les détracteurs qui ne nous donnaient pas longtemps pour notre rapprochement entre les 2 clubs. Même s'il ne faut jamais crier victoire trop rapidement, nous pouvons néanmoins être heureux de la tournure prise et du fait d'avoir osé s'ouvrir aux autres plutôt que de continuer à péniblement boiter devant soi.

La nouvelle saison a donc pu démarrer le 4 mars chez nos voisins de Bliesmengen Bolchen et se terminera le 11 novembre à Rohrbach-Lès-Bitche. Pour cette saison, le coach peut composer avec un effectif de près de 24 joueurs, malgré une infirmerie bien fournie de temps à autre.

Une trêve estivale sera observée du 8 juillet au 26 août et une sortie pour la fin d'année est déjà inscrite sur les tablettes.



## Le comité

<b>Président d'honneur :</b>	ALTMAYER Camille
<b>Président :</b>	JUVING Gilbert
<b>Vice président :</b>	LAURENT Patrick
<b>Secrétaire :</b>	SCHMIDT Philippe
<b>Secrétaire adjoint :</b>	WEBER Jean-Jacques
<b>Trésorier :</b>	PAX Robert
<b>Trésorier adjoint :</b>	LAPERROUZE André
<b>Asseseurs :</b>	FILLGRAFF Alain, PAX Jean-Paul, KANY Hervé, SAHNOUNE Hassène, SCHWARTZ Jean-Marc
<b>Réviseurs de caisse :</b>	MULLER Laurent, LUTZ Laurent



# SYNDICAT DES ARBORICULTEURS

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23/03/2017

Le syndicat des arboriculteurs a tenu sa 47<sup>ème</sup> assemblée générale en présence de cinquante deux adhérents.

Le Président, Robert JUNG ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et en particulier à Monsieur le Maire, Hubert BOURING, à Monsieur Isidore De Zorzi, 1<sup>er</sup> adjoint à Madame Virginie BLAZY, 2<sup>ème</sup> adjointe, à Monsieur Daniel SCHMIT, 3<sup>ème</sup> adjoint, ainsi qu'aux présidentes et présidents des différentes associations.

Après une minute de silence observée pour les membres décédés au cours de l'année écoulée et le rapport moral lu par le secrétaire Camille AUG, la trésorière Annie MULLER a présenté le rapport financier, comptes approuvés par les réviseurs de caisse et par l'ensemble des membres présents.

Lors du renouvellement du tiers sortant, De Zorzi Rosetta, De Giuli Dominique, Tousch Vincent et Jung Robert ont manifesté le désir d'être reconduits au sein du Comité.

Les commissaires aux comptes Annie LAMBERT et Charles FRANTZ acceptent également de renouveler leur mandat pour une année supplémentaire.

Le secrétaire Camille AUG, après avoir énoncé les activités de 2016, donne la parole à Robert JUNG, Président, qui a annoncé les projets d'activités et de manifestations pour l'année 2017, puis il donne la parole à Monsieur le Maire qui improvisa un court discours soulignant la bonne santé financière du Syndicat et son dynamisme ; et souhaite bonne chance au syndicat pour l'avenir.

Puis le Président invite l'assemblée à regarder une vidéo sur rétroprojecteur concernant le paillage des potagers, alternative « BIO ». Une méthode de culture qui évite le bêchage et le binage en réduisant considérablement l'arrosage.

### Compte rendu de l'activité 2017 :

Vendredi 17 mars avait lieu l'assemblée générale de la fédération Sarreguemines-Bitche à Schorbach.

Le 25 mars : cours de taille théorique et pratique sur le terrain.

En pratique : taille de formation et de fructification d'un pommier et d'un mirabellier chez M et Mme JACOB Serge, rue de Sarreinsming, puis les pommiers et poiriers en espalier à côté de la mairie. Cette séance est ouverte à toutes les personnes s'intéressant à l'arboriculture.

Dimanche 30 avril ; congrès annuel national des bouilleurs de cru à Gérardmer.

Samedi 6 mai : congrès de l'Union Arboricole de la Moselle à Rohrbach-lès-Bitche.

Mai-juin : concours « maisons fleuries » avec inscription en

mairie et passage du jury fin juillet début août pour la notation des différents candidats.

Début septembre : ouverture de l'atelier jus de pommes.

Vendredi 6 octobre : proclamation des prix « maisons fleuries » dans la salle du conseil municipal avec le souhait du comité des arboriculteurs de Rémelfing de partager pour la seconde fois cette manifestation avec nos amis du Obst und Gartenbau de Sultzbach Saar.

Fin octobre ; fermeture de l'atelier jus de pommes.

Commande groupée d'arbres fruitiers, arbres d'ornement, rosiers, plantes vivaces etc...en octobre. Catalogue toujours à disposition durant toute l'année pour les personnes intéressées.

Décoration de Noël dans la salle du château, début novembre.

Participation au marché de Noël le 26 novembre.

Robert JUNG Président prononce la clôture de la séance et invite toute l'assemblée à une collation et au verre de l'amitié.

### Décision de l'AG du 23 mars 2017

Adoptée à l'unanimité lors de la réunion du comité du 31 mars 2017.

Le nouveau Comité se compose comme suit :

### Le comité

<b>Président :</b>	Pascal HAUERSPERGER
<b>Vice président :</b>	Robert J UNG
<b>Secrétaire :</b>	Camille AUG
<b>Secrétaire adjointe :</b>	Rosetta DE ZORZI
<b>Trésorière :</b>	Annie MULLER
<b>Trésorier adjoint :</b>	Robert SOISSONG
<b>Assesseurs :</b>	Joseph GEORGES Raymond BURGUN Dominique DE GIULI Vincent TOUSCH Thierry GROSSMANN Martine JACOB

AUG Camille Secrétaire

# ► ACCUEIL PERISCOLAIRE Multi-Site Rémelfing/Zetting

Depuis janvier 2017, les enfants inscrits au périscolaire ont pu réaliser divers ateliers, dont la fabrication de jeux, des ateliers scientifiques, des ateliers culinaires et pratiquer la culture artistique.

L'équipe d'animation a également proposé des animations autour du livre afin de favoriser l'expression, la communication et l'imagination. Tous les vendredis après-midi, lors des nouvelles activités périscolaires, les enfants ont entendu des histoires et réalisé des activités sur celles-ci.

Ils ont aussi pu rencontrer l'auteure et illustratrice des collections « Juliette ». A cette occasion, madame Doris LAUER est venue présenter son dernier livre « Juliette se déguise ». Lors de cette journée, les enfants se sont déguisés et ont effectué des jeux de rôles.

Ensuite, ils ont pu interroger Madame LAUER sur son métier. L'auteure s'est également prêtée au jeu d'une séance photo et de dédicace pour immortaliser cette journée.



**Afin de remercier la venue de Mme Lauer, la participation des parents et des enfants, l'équipe d'animation a fait un clin d'œil à l'auteure, en proposant le goûter qui est servi dans le livre. Puis, tous ont partagé un moment convivial.**

## CENTRE DE LOISIRS

**5 Jours pour devenir un enquêteur**, c'est le thème mis en place par l'équipe d'animation lors des vacances de février afin de favoriser l'écoute, apprendre à patienter, être discret et relever des informations.

Pendant ces cinq jours, les enfants ont réalisé des activités sur le thème et ont visité les studios de TV Mosaïk. Pendant cette semaine, les enfants recevaient des lettres mystérieuses et des appels anonymes d'une personne qui allait commettre un vol dans le village. Les enfants ont dû résoudre le mystère des brioches volées à la boulangerie Dosch. Ainsi, ils ont dû se rendre sur les lieux du crime et interroger la boulangère qui les a menés chez Céline coiffure, chez les agents communaux, à la pharmacie, à la mairie, chez un habitant pour enfin démasquer le coupable.

**Le prochain centre de loisirs organisé par les PEP57 aura lieu à Rémelfing du 10 au 28 Juillet 2017.**

Afin d'apprendre aux enfants la vie en collectivité, le respect de soi, des autres et pour développer la confiance en soi et en l'autre, le thème choisi pour les vacances est :



## L'île aux pirates de Mallo Lanta !

A travers des ateliers manuels, des jeux de coopération, des jeux de confrontation, de stratégie et de logique, les enfants deviendront les héros de leurs vacances.

## REMERCIEMENTS

Le périscolaire remercie les habitants de la commune ayant acheté des tickets tombola en faveur de l'école du cœur, qui aide les enfants à partir en vacances. Cette vente a permis de récolter la somme de 80 euros.

Nous remercions aussi, la mairie et les commerçants du village pour avoir participé au jeu de piste réalisé en février.

## PERMANENCE rentrée scolaire 2017/2018

Lundi 28 Août	Mardi 29 Août	Mercredi 30 Août	Jeudi 31 Août	Vendredi 1 <sup>er</sup> Septembre
8h30-13h/14h-18h	8h00-14h30	13h-18h30	13h-18h00	8h-12h/13h-17h

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter la directrice au 06.29.20.58.22 ou [periscolaire.remelfing-zetting@pep57.org](mailto:periscolaire.remelfing-zetting@pep57.org)

# ASSOCIATION SPORTIVE ET SOCIO ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE MIXTE

La classe de CE2/CM1 s'est rendue au Musée des Techniques Faiencières de Sarreguemines pour participer à des activités de façonnage d'objets en argile, et la classe de CM1/CM2 est allée au Musée de la Faiencerie pour apprendre à créer un décor d'assiette.



Les deux classes ont accueilli l'infirmière scolaire (3 séances), qui a informé les élèves sur les Premiers Secours à apporter à une victime.

Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont suivi une formation théorique et pratique d'éducation routière (assurée par la Gendarmerie)



Les élèves de la classe de CM1/CM2 sont allés faire du ski au cours d'une classe de neige, qui s'est déroulée du 05 au 10 février à Saint-Nicolas-La-Chapelle, près de Megève. Au programme : 10 heures de ski avec les moniteurs de l'ESF, les visites d'un musée sur la vie à la montagne au début du 20ème siècle, d'un Centre de la Nature Montagnarde et d'une chèvrerie, la venue d'un artisan ébéniste et d'un maître-chien d'avalanche.



Les élèves de la classe de CE2/CM1 ont créé une danse sur le thème « Moi, émois... et les autres ». Ils ont été aidés par leur professeur, et aussi par un danseur professionnel, dans le cadre d'un projet subventionné par la DRAC, ainsi que par les deux municipalités du Regroupement Pédagogique.

Ils ont présenté cette danse lors de la Semaine des Arts, au Casino à Sarreguemines, mais également à leurs parents et aux représentants des deux communes, au Château de Rémelfing.

Ils ont également participé à la Semaine de rencontre des pratiques artistiques, Ré-Kréation, au Carreau à Forbach.



Le 1er juin, les élèves des deux classes se sont rendus au château de Fleckenstein, où ils ont participé à un jeu de piste dans le sillage du chevalier fantôme Hugo de Fleckenstein. En relevant les défis qui les attendaient en forêt et dans l'impressionnant château troglodytique, ils ont été initiés aux mystères du Moyen Âge et sont devenus les héros de l'histoire. Ils ont tous réussi à reconstruire la forteresse et ont alors rejoint la grande famille des barons de Fleckenstein.

## Autres projets des classes

- Rencontre d'athlétisme organisée par l'USEP le 8 juin au stade Coubertin à Sarreguemines

# ECOLE MATERNELLE DE RÉMELFING



Initiation au Platt local sous la forme d'histoires, comptines et jeux par Suzanne Bichler, intervenante à la médiathèque de Sarreguemines



Carnaval avec nos correspondants de Zetting, 28 février 2017



Spectacle « Pavel et ses amis pensent à la planète » sur le tri des déchets, les moyens de locomotion et leurs énergies, les fruits et leur provenance, la sensibilisation à l'environnement le 25 avril 2017.

Semaine des Arts-les productions de la classe de MS/GS sur le thème de la différence avec le chant « TOUS PAREILS, TOUS DIFFÉRENTS ! » et la poésie « l'homme de couleur » avec une représentation au Casino de Sarreguemines le 27 avril 2017



Avec une belle météo, les élèves des deux classes de la Maternelle de Rémelfing ont passé une agréable journée le lundi 22 mai 2017 au parc animalier de Ste -Croix à Rhodes, en même temps que leurs correspondants de Zetting, avec un pique-nique entre midi.



Ils ont visité le parc à bord d'un mignon petit train et ont pu ainsi admirer les animaux de la forêt, comme le cerf, le loup et l'ours brun... sans danger. Ils ont également suivi différents sentiers pour visiter la ferme. Les plus grands ont marché pieds nus sur un long parcours approprié et sont montés dans les cabanes des arbres comme des vrais aventuriers. Les élèves ont également vu un spectacle sur les animaux de la forêt et ont découvert un loup ... plutôt sympathique !

# VIE LOCALE

## ETAT CIVIL

### Ils sont arrivés :

- 17.12.2016 BECK Jade
- 17.12.2016 MOZERSKI Eline
- 29.12.2016 MULLER Timéo
- 19.01.2017 STEINER Jeanne
- 25.01.2017 GIRARDIN Shannon
- 07.03.2017 GOETZ Léo
- 09.03.2017 MITTELBERGER Maxence
- 02.04.2017 AUG Lucie
- 03.04.2017 SCHMITT FALVO Lyana
- 10.04.2017 SCHOTT Lya
- 02.05.2017 STILGENBAUER Mila

### Ils se sont mariés :

- LOHMANN Philippe et TUBACH Julie le 25 mars 2017

### Ils nous ont quittés :

- KLEIN Christian  
Né le 10.01.1952- Décédé le 24.12.2016
- MULLER Dominique  
Né le 01.07.1958 -Décédé le 29.12.2016
- HUVER Joseph  
Né le 28.08.1924 – Décédé le 31.12.2016
- CONRAD née BECK Marie  
Née le 18.10.1924 – Décédée le 25.01.2017
- KLEIN née ZIEGLER Catherine  
Née le 27.03. 1924- Décédée le 28.03.2017
- SCHWARTZ Jean-Marie  
Né le 16 mai 1944 – Décédé le 03.04.2017
- ZINS née PROVO Jeanne  
Née le 01.03.1926 – Décédée le 20.05.2017
- HODY Pierre  
Né le 03.07.1937 – Décédé le 22.06.2017

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Conformément à l'arrêté municipal n° 23/2016 les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables et les samedis de :**  
9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

**Travaux interdits les dimanches et jours fériés**



## Elagage : obligations et réglementation



Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin au niveau de la limite séparatrice.

**Jusqu'à 2 mètres de hauteur** si les plantations sont à distance de 0,50 mètres minimum de la limite séparative de la propriété voisine.

**Au-delà de 2 mètres** si les plantations sont à distance de 2 mètres minimum de la limite séparatrice de la propriété voisine.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

### En présence d'un mur :

- mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur.
- mur appartenant au voisin, la distance est mesurée à partir de la face du mur qui donne chez vous.
- mur vous appartenant, la distance est mesurée à partir de la face du mur orienté vers le voisin. Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de vos voisins.

Cette réglementation est issue des articles 671 à 673 du Code civil.

Vous devez également veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. ●

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

**Une circulaire ministérielle du 11 février 2014** stipule l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts dans le cadre des actions à déployer pour lutter contre la pollution de l'air par les particules. Une benne à déchets verts est ouverte dans notre commune d'Avril à Septembre rue du Stade. Toute l'année, vous disposez des déchèteries de SARREGUEMINES, WOUSTVILLER, ZETTING et ROUHLING. ●

## N'hésitez pas à nous contacter

**Une remarque, une info à diffuser lors de la prochaine parution ?**

**Faites-nous en part !**

**Tél. Mairie : 03 87 98 07 07**

**Vous trouverez sur le site Internet de la Commune les manifestations, travaux et diverses informations :**

[www.remelfing.fr](http://www.remelfing.fr)